

DIVISION de l'ESCOMPTE
& des RENSEIGNEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DU 31 JANVIER 1878



COMPTE RENDU
DES
Opérations de l'exercice 1877



PARIS
IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER
A. CHAIX ET C^{ie}

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1878

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1878

COMPTE RENDU

DES

Opérations de l'exercice 1877

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX & C^{ie}

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1878

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. HENTSCH (Ed^e),
Banquier, de la maison Hentsch-Lutscher et C^{ie}.

ADMINISTRATEURS.

MM. BAUDELOT, *, négociant, Président du Tribunal de commerce.
BÉRAUD (Edouard), *, administrateur de la Compagnie des Omnibus.
BRASSAC, *, ancien négociant.
FIRMIN-DIDOT (Paul), *, ancien juge au Tribunal de commerce.
GILLET, fils aîné, *, banquier.
LAVEISSIÈRE (Emile), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.

MM. LE VILLAIN (E.), *, négociant.
PRÉVOST, de la maison Jeanti et Prévost, raffineurs.
SIEGFRIED (Jacques), banquier, et de la maison Siegfried frères et C^{ie}, du Havre.
TALAMON, *, négociant.
TRISSONNIÈRE, *, négociant, membre de la Chambre de commerce.
THOMAS, *, négociant.
VERNES d'ARLANDES, O. *, propriétaire.

CENSEURS.

MM. BERTHIER, O. *, ancien président du Tribunal de commerce.
DAGUIN, O. *, ancien président du Tribunal de commerce.
FORGET, *, ancien juge au Tribunal de commerce.

DIRECTION.

MM. G. GIROD, O. *, directeur.
J. HURLIER, *, sous-directeur.
HARDCASTLE, sous-directeur.

M. E. DENFERT-ROCHEREAU, *, secrétaire général.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet fils, cuirs.
Allez, quincaillerie.
Astier, vins.
Badouilleau-LeVillain, commission.
Barbet-Massin, tissus de coton.
Barbier fils, bois de construction.
Berson, laines.
Blanchet, bonneterie.
Boudin, mercerie.
Boutet, vins.
Château-Farcot, machines.
Christolle, orfèvrerie.
De Clermont, chapellerie.
Delaleu, vins.
Deséglise, brosserie.
Devès, draps.
Dietz-Monnin, horlogerie.
Dufay, papiers.
Dupuis-Putois, rouennerie.
De l'Escaille, laines.
Evette fils, charbons.
Fontenay, bijouterie.
Fouinat, briques et carreaux.
Gallet, raffineur.
Giraudeau (Alfred), tissus imprimés.
Hachette, librairie.
Halphen, bijouterie.
Hartog, boutons.
Heina, grains et farines.

MM. Hoskier, banquier.
Lantin, tissus de laine.
Leclerc, bois de charpente.
Leduc, chapeaux de paille.
Lemoine, cuirs.
Marchand fils, fers.
Marcilhacy, soieries.
Marguerite-Lucy, mousselines.
Martinet, imprimeur-libraire.
Masson (Georges), librairie.
Messener fils, papiers peints.
Moinery, denrées coloniales.
Moret, soieries.
Mourceau, tissus.
Nizerolles, bois et charbons.
Oeschger, métaux.
Ormancey, banquier.
Paymal, bois de charpente.
Pillivuyt, porcelaines.
Planche, châles.
Ricquier, produits chimiques.
Riverin, denrées coloniales.
Rougelot, bois à brûler.
Salmon, fers.
Sublet, métaux.
Valentin, vins.
Varin, toiles.
Wolff, papiers en gros.
Wolff (Auguste), fabricant de pianos.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1877

Statuts.

MESSIEURS,

Il vous a été distribué, avant d'entrer en séance, un exemplaire de nos nouveaux Statuts.

Vous vous rappelez que vous avez été réunis en Assemblée générale extraordinaire le 31 janvier 1874 pour entendre et approuver les propositions de votre Conseil d'administration, relatives aux modifications à introduire dans les statuts du Comptoir.

Dans cette même réunion, vous avez donné, conformément à l'article 45 des statuts, pleins pouvoirs au Conseil à l'effet de suivre auprès du Gouvernement les négociations nécessaires, en vue d'obtenir son approbation aux résolutions prises par votre Assemblée extraordinaire.

Le dossier, retenu longtemps au Ministère des Finances, d'abord, au Conseil d'État ensuite, nous est revenu en mai dernier, avec une rédaction convenue entre le Ministère, le Conseil d'État et nous-mêmes.

Enfin, le 16 juillet 1877, M. le Maréchal-Président de la République a rendu un décret approuvant nos modifications statutaires; ce décret a été promulgué au *Bulletin des Lois*, n° 957.

Ces modifications portent sur les articles 9, 10, 11 et 15. Elles ont principalement pour objet de nous donner une plus grande latitude pour nos prêts sur nantissement et de supprimer l'autorisation préalable du Ministre des Finances, tant pour l'émission des emprunts étrangers dont le Comptoir peut être chargé à commission, que pour la création des Agences. Elles ne touchent en rien aux attaches officielles et aux immunités qui découlent pour le Comptoir des lois organiques en vertu desquelles il a été constitué.

Nominations.

Les trois membres de votre Conseil d'administration dont les pouvoirs expirent cette année sont MM. Bérard, Gillet et Talamon; le Censeur sortant est M. Daguin.

Nous vous rappelons que l'article 19 des statuts autorise la réélection des Administrateurs et Censeurs arrivés au terme de leur mandat.

Nous avons été particulièrement éprouvés, cette année, par la mort de deux Administrateurs : MM. Vincent DuBochet et Poirier.

M. DuBochet était un des fondateurs du Comptoir; il a occupé le fauteuil de la Présidence pendant les années 1872 et 1873.

Vous savez combien ses conseils étaient écoutés dans le monde financier, où il a tenu une si grande place. Malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, il n'avait pas cessé de prendre part à nos travaux, et il nous a assistés, jusqu'à la fin, de son concours et de son expérience.

M. Poirier, qu'une mort prématurée a enlevé, en mars dernier, à sa famille et à ses amis, était entré au Conseil d'Escompte en 1857; nommé Administrateur en 1861, il avait toujours apporté, dans l'exercice de ses différentes fonctions, le zèle le plus éclairé et le plus dévoué.

Les deux collègues que nous avons perdus laissent parmi nous d'unanimes regrets.

Conformément à l'article 20 des statuts, nous avons appelé à siéger provisoirement au milieu de nous, en remplacement de M. Poirier, M. Émile Laveissière, de la maison J.-J. Laveissière et fils. M. Émile Laveissière faisait partie de notre Conseil d'Escompte depuis le décès de son père, M. Jean-François Laveissière, Administrateur-fondateur du Comptoir.

Nous espérons, Messieurs, que vous ratifierez le choix de votre Conseil; dans ce cas, il ne restera plus à pourvoir qu'à une seule vacance, celle provenant de la mort toute récente de M. DuBochet.

Opérations.

L'ensemble de nos opérations pendant l'Exercice 1877 s'est élevé à..... Fr. 5.409.596.869 61

Savoir :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements..... Fr. 1.193.146.299 74
 Escompte des valeurs sur l'Étranger..... 216.683.943 39

TOTAL de nos escomptes..... Fr. 1.409.830.243 13

Effets remis à l'encaissement..... 49.321.440 31

Effets remis par les Agences..... 231.379.467 36

Opérations diverses, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers..... 1.194.314.561 99

Opérations des Agences dans les colonies françaises et à l'étranger..... 1.720.502.047 05

Opérations des Agences en France..... 647.133.701 44

Avances sur effets publics et acceptations..... 157.115.408 33

TOTAL ÉGAL..... Fr. 5.409.596.869 61

Caisses.

Nous relevons dans les écritures de la Caisse pendant l'exercice :

Au crédit..... Fr. 2.497.474.636 75

Au débit..... 2.502.837.044 20

ENSEMBLE..... Fr. 5.000.311.680 95

La moyenne des paiements par mois a été de..... Fr. 208.122.886 39

Portefeuille.

Nous avons en portefeuille au 31 décembre 1876 :

111.632 Effets pour une somme de Fr. 107.500.929 32

Il est entré du
 1^{er} janvier au 31
 décembre 1877. 2.152.111 — 1.690.531.150 80

ENSEMBLE... 2.263.743 Effets pour une somme de Fr. 1.798.032.080 12

Il est sorti pen-
 dant l'exercice.. 2.147.320 — 1.701.961.394 07

laissant en por-
 tefeuille au 31
 décembre 1877. 116.423 Effets pour une somme de Fr. 96.070.686 05

Les effets entrés au Portefeuille pendant l'Exercice se décomposent ainsi :

Valeurs sur Paris	553.883 effets pour Fr.	788.709.514 99
Valeurs sur les départements.....	1.672.128 —	778.553.819 54
Valeurs sur l'étranger.....	37.732 —	230.768.745 59
<hr/>		
ENSEMBLE comme ci-dessus.....	2.263.743 effets pour Fr.	4.798.032.080 42

Comptes d'Espèces.

Le solde de nos Comptes d'espèces était au 31 décembre 1876 de.....	Fr.	71.969.273 64
Il nous a été déposé du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1877	593.076.741 05	
<hr/>		
Le montant de ces Comptes s'est ainsi trouvé porté à.....	Fr.	665.046.014 69
Sur lesquels nous avons remboursé.....	569.104.569 78	
<hr/>		
Soit, au 31 décembre 1877, un solde de....	Fr.	95.941.444 91

Contentieux de l'année 1877.

Le montant des effets et créances tombés en souffrance du 1^{er} janvier au 31 décembre 1877 a été de

Pour le premier semestre.....	Fr.	477.229 71
Pour le second semestre.....	153.453 42	
<hr/>		
		330.383 13

Les rentrées effectuées pendant l'Exercice sur ces mêmes créances se sont élevées :

Pour le premier semestre, à.....	Fr.	50.570 37
Pour le second semestre, à.....	416.898 01	467.468 38
<hr/>		
RESTE.....	Fr.	162.914 75

Ces 162,914 fr. 75 c. ont été amortis par le débit du Compte de Profits et Pertes comme suit :

Pour le premier semestre.....	Fr.	126.659 34
Pour le second semestre.....	36.255 41	
<hr/>		
TOTAL ÉGAL.....	Fr.	162.914 75

Les rentrées sur les créances amorties des exercices précédents se sont élevées pendant l'exercice courant à..... Fr. 99.819 37

Opérations diverses. — Ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers.

Cette branche de nos affaires figure dans le total de nos opérations pendant l'Exercice 1877 pour..... Fr. 1.194.314.561 99

Nous reviendrons tout à l'heure sur les principales émissions, conversions et échanges de Titres, auxquels le Comptoir a participé et qui nous ont procuré des bénéfices spéciaux, qui figurent dans les Comptes de Profits et Pertes des deux semestres.

Agences en France.

Le Contingent de ces Agences dans le total de nos affaires a été de Fr. 647.133.701 44

Savoir :

Transactions sur place..... Fr. 586.749.888 33
Tirages sur la Caisse centrale et sur l'Étranger.. 60.383.813 11
TOTAL ÉGAL..... Fr. 647.133.701 44

SERVICES EXTÉRIEURS

Agences et Correspondants.

COMPTES DE L'ÉTRANGER.

Les bénéfices sur ce chapitre se sont élevés, savoir :

Pour le premier semestre, à Fr. 194.742 70
Pour le deuxième semestre à..... 139.188 54
ENSEMBLE..... Fr. 333.931 24

AGENCES A L'ÉTRANGER.

LONDRES, BRUXELLES, LA RÉUNION, BOMBAY, CALCUTTA, HONG-KONG,
SHANG-HAI, YOKOHAMA.

Le chiffre pour lequel ces Agences figurent dans le montant total de nos opérations a été de..... Fr. 1.720.502.047 05

qui se décomposent ainsi :

Transactions sur place..... 244.530.057 87
Tirages sur France et l'étranger..... 1.475.971.989 18
TOTAL ÉGAL..... Fr. 1.720.502.047 05

Le contingent de ces établissements dans les bénéfices de l'Exercice a été de

Pour le premier semestre.....	Fr.	759.767 67
Pour le deuxième semestre.....		1.483.416 24
ENSEMBLE	Fr.	2.243.183 91

Après amortissement, conformément aux prescriptions de l'article 15 des statuts, le Contentieux de nos agents à l'étranger représente..... Fr. 350.867 06

Se subdivisant comme suit :

Agence de Bombay.....	Fr.	14.106 31
— Hong-Kong.....		322.000 35
— La Réunion.....		1.000 »
— Bruxelles.....		2.200 »
— Londres.....		11.560 40
TOTAL ÉGAL	Fr.	350.867 06

Résumé.

Les opérations dont nous venons de vous rendre compte se résument dans le Bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous ont été distribués et dont nous allons vous donner lecture.

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et à la Banque.....	11.173.744 75	Capital.....	80.000.000 »
Portefeuilles.....	96.070.686 05	Réserve statutaire.....	20.000.000 »
Agences.....	83.682.433 04	Comptes d'espèces.....	95.948.938 91
Avances sur effets publics.....	4.872.574 98	Effets remis à l'encaissement.....	8.455.988 77
Comptes courants.....	94.472.176 38	Comptes courants.....	68.148.576 24
Immeubles.....	2.499.975 58	Acceptations et Effets à payer.....	10.821.695 13
		Coupons divers à payer.....	5.139.681 37
		Profits et Pertes.....	4.016.799 16
		Récompte du portefeuille.....	239.911 20
	292.771.590 78		292.771.590 78

PROFITS ET PERTES

Compte des Profits et Pertes du 1^{er} semestre 1877.

CRÉDIT			
Solde au 31 Décembre 1876	Récompte du portefeuille.....	398.918 45	} 405.104 40
	Bénéfices reportés à nouveau.....	6.185 95	
Intérêts, Changes	Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement.....	907.239 17	} 7.036.212 78
Commissions	Sur les comptes courants et Agences en France.....	2.567.218 99	
et Bénéfices divers	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	2.302.273 77	
	Sur les opérations diverses.....	1.259.480 85	
DÉBIT			
Intérêts, Changes	Sur les réescomptes à la Banque et sur place.....	149.712 86	} 5.037.441 04
Commissions	Sur les comptes courants et Agences en France.....	1.890.224 97	
et Pertes diverses	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	1.574.962 32	
	Sur les opérations diverses et le contentieux de Paris.....	107.792 99	
Frais généraux.....		998.572 25	} 316.175 65
Récompte du portefeuille.....		316.175 65	
		BÉNÉFICE NET AU 30 JUIN 1877.....	2.403.876 14

Compte des Profits et Pertes du 2^e semestre 1877.

CRÉDIT			
Solde au 30 juin 1877	Récompte du portefeuille.....	316.175 65	} 320.051 79
	Bénéfices reportés à nouveau.....	3.876 14	
Intérêts, Changes,	Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement.....	868.677 14	} 7.933.208 50
Commissions	Sur les comptes courants et Agences en France.....	2.359.739 20	
et Bénéfices divers	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	1.882.861 31	
	Sur les opérations diverses et le contentieux de Paris.....	2.501.879 06	
DÉBIT			
Intérêts, Changes,	Sur les réescomptes à la Banque et sur place.....	140.420 92	} 2.563.755 80
Commissions	Sur les comptes courants et Agences en France.....	1.897.460 34	
et Pertes diverses	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	503.156 54	
	Sur les opérations diverses.....	22.718 »	
Frais généraux.....		1.112.742 34	} 239.911 20
Récompte du portefeuille.....		239.911 20	
		BÉNÉFICE NET au 31 décembre 1877.....	4.016.799 16

Sur les résultats du premier semestre, nous vous avons distribué, pour à-compte sur le dividende de l'Exercice, 15 francs par action, soit sur 160,000 actions, 2,400,000 francs.

Le compte de Profits et Pertes du deuxième semestre solde par un bénéfice net de 4,016,799 fr. 46 c., sur la répartition duquel vous avez à statuer.

Nous vous proposons d'attribuer aux actions, pour complément du dividende de l'Exercice 1877, 25 francs par action, soit 4,000,000 de francs, laissant ainsi disponible un solde de 16,799 fr. 46 c. à reporter à nouveau.

Le total de nos opérations pendant l'Exercice 1877 continue à marquer un progrès sur l'année précédente.

En effet, ce total s'élève à Fr. 5.409.596.869 61
contre..... 5.292.045.985 90

Soit une augmentation en faveur de l'Exercice,
de Fr. 117.550.883 71

De même qu'en 1876 les escomptes de valeurs sur Paris, les départements et l'étranger, ont atteint un montant considérable, soit 1,409,830,243 fr. 13 c., et malgré l'importance de ces escomptes, notre Contentieux a été des plus minimes, puisqu'il ne s'est élevé pour l'année qu'à la somme de 162,914 fr. 75 c., complètement amortis, d'ailleurs, par le débit du compte de Profits et Pertes, ainsi que vous l'avez vu par le chapitre spécial du Contentieux.

Nous n'avons rien de particulier à vous signaler sur la marche de nos Agences en France.

Comme pendant l'exercice précédent, elles ont eu à lutter contre le bas prix de l'argent, et plus particulièrement l'Agence de Lyon, contre la crise que traverse l'industrie de la soie.

Les opérations des Agences dans les colonies françaises et à l'étranger présentent une diminution notable sur celles de l'année dernière.

Cette diminution provient, tout d'abord, du malaise dans lequel nous avons vécu par suite du conflit oriental, et, il faut le dire aussi, de la pénurie d'affaires qui s'accroît de plus en plus sur les marchés de la Chine et du Japon.

Nous nous étions préoccupés depuis longtemps de cette situation, bien décidés à supprimer, lorsque nous pourrions le faire sans mettre en péril vos intérêts, ceux de nos établissements lointains qui nous occasionnaient des frais généraux considérables, hors de proportion avec les résultats que nous pouvions en attendre.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons procédé, pendant le second semestre, à la liquidation des Agences de Hong-Kong et de Yokohama.

Mais, avant de quitter ces places, nous avons conclu des contrats avec l'« Oriental Bank », qui nous permettent de servir comme par le passé les intérêts du commerce français, dont les affaires continueront ainsi à passer par nos mains.

Nous avons aussi rappelé le personnel que nous avions installé à Bruxelles, l'expérience nous ayant démontré que nous pouvions prendre, de Paris, la même part aux affaires belges, sans grever nos frais généraux des dépenses d'une agence.

Contrairement à ce qui se produisait en Chine et au Japon, une plus grande activité dans les transactions s'est manifestée dans l'Inde, où nous avons développé nos moyens d'action, en installant à Colombo (capitale de l'île de Ceylan) une délégation placée sous la direction de l'Agence de Bombay.

En même temps, nous avons envoyé à San Francisco, qui est devenu depuis quelques années la place la plus importante du monde pour les métaux précieux, un délégué chargé de nous renseigner sur le produit des mines, sur les tendances du marché de l'argent et de nous faciliter ainsi les approvisionnements de nos Agences.

Nous avons signalé dans le cours de ce Rapport les mouvements de fonds auxquels ont donné lieu les opérations classées sous la rubrique « Ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers. »

Voici les principales émissions auxquelles le Comptoir a participé pendant l'Exercice.

En mars dernier, nous avons concouru à la souscription des 259,462 obligations 3 0/0 émises par la ville de Marseille.

En juillet, nous avons ouvert nos guichets à la souscription des 650,000 obligations foncières 3 0/0 faite par le Crédit Foncier de France et à l'émission des 240,000 obligations de la Compagnie du chemin de fer de Bône à Guelma, Compagnie dont nous avons précédemment émis les actions, en 1875.

Au mois de novembre, nous avons été chargés de transmettre à Berlin et à Amsterdam les souscriptions à l'Emprunt extérieur 5 0/0 de 375 millions, émis par le Gouvernement impérial de Russie, qui, dans l'Ukase relatif à cet Emprunt, avait désigné le Comptoir pour le paiement des coupons et le remboursement des obligations, tant en France qu'en Angleterre.

Enfin, après avoir terminé l'unification et la conversion de la Dette égyptienne, opération dont nous vous avons longuement entretenus dans notre dernier rapport, nous procédons, en ce moment, à Paris et à Londres, à l'échange des Titres provisoires de cette dette contre les Titres définitifs.

Ainsi que nous vous l'avons dit plus haut, les bénéfices provenant de ces différentes affaires et le solde qui nous restait dû sur la commission à forfait stipulée à notre profit pour la Conversion égyptienne, figurent au compte de Profits et Pertes des deux semestres.

Avant de clore ce compte rendu, nous vous demanderons de vous associer à nous pour témoigner notre reconnaissance à MM. les membres du Conseil d'Escompte, pour la part toujours plus grande qu'ils prennent à nos travaux et le dévouement avec lequel ils remplissent les fonctions qu'ils ont bien voulu accepter.

Permettez-nous aussi de vous dire que, pendant cette année, exceptionnellement laborieuse, nous avons trouvé dans notre personnel, et à tous les degrés, le dévouement le plus complet. Son travail patient, assidu, intelligent, n'a pas peu contribué aux résultats que nous venons de mettre sous vos yeux.

Voici, maintenant, quelles seront les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer et qui sont soumises à votre approbation :

Première résolution.

Approbation des comptes de l'Exercice 1877.

Le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'exercice 1877 à 40 francs par action, sur lesquels un à-compte de 15 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 25 francs par action sera payé à la Caisse du Comptoir, à partir de demain, 1^{er} février.

Report à nouveau au crédit du compte de Profits et Pertes, de Fr. 16.799 46

Deuxième résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Bérard, Gillet et Talamon, Administrateurs sortants.

Troisième résolution.

Réélection ou remplacement de M. Daguin, Censeur sortant.

Quatrième résolution.

Confirmation de la nomination de M. Émile Laveissière, comme Administrateur, en remplacement de M. Poirier, décédé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU 31 JANVIER 1878

RAPPORT DES CENSEURS

Par M. FORGET

MESSIEURS,

Au début de ce Rapport, permettez-nous de nous joindre au Conseil d'administration pour exprimer nos regrets de la perte que le Comptoir a faite par le décès de MM. DuBochet et Poirier, Administrateurs. Nous avons vécu avec eux pendant de longues années et nous avons été à même d'apprécier l'efficacité de leur concours et aussi l'aménité de leur caractère; cet hommage était dû à leur mémoire.

Conformément aux statuts, nous allons vous rendre compte de notre mission de surveillance sur les opérations de notre Société. Nous allons aussi vous donner notre avis sur le rapport et les comptes qui viennent de vous être présentés par le Conseil d'administration.

Comme vous venez de le voir, depuis le 16 juillet dernier, nous sommes sous la loi de statuts modifiés conformément au vote émis par vous dans votre assemblée extraordinaire du 31 janvier 1874. Ces modifications permettent de se mouvoir plus facilement dans les diverses opérations du Comptoir. Elles nous rendent plus accessibles les grandes opérations financières de toute nature qui se présentent aujourd'hui et auxquelles un établissement financier de l'importance du Comptoir ne saurait rester étranger; mais le Comptoir n'en reste pas moins avec ses attaches gouvernementales et ses immunités. Si vous n'avez pas l'entière liberté d'un établissement absolument indépendant, il ne faut pas s'en plaindre, car c'est la prudence rendue obligatoire, c'est la sécurité d'une situation que vous devez tous apprécier. Le Comptoir continue à être un grand établissement d'escompte, ainsi que cela résulte du chiffre de 1,409,830,243 fr. 13 c. que vous venez d'entendre pour le montant des escomptes réunis pendant le dernier exercice. Ce chiffre est sensiblement le même que celui de l'année dernière, malgré l'état de malaise général du commerce résultant du trouble de l'Europe entière.

L'ensemble des opérations s'élevant à 5,409,596,869 fr. 61 c., supérieur de 117 millions à celui du dernier exercice, vous donne la preuve du développement constant du Comptoir et de son importance toujours croissante.

La confiance qu'il inspire va aussi grandissant. Au 31 décembre 1876

le solde des comptes d'espèces déposées était de 71,969,273 fr. 64 c.; il est, au 31 décembre 1877, de 95,941,444 fr. 91 c.

Le contentieux, réduit à une somme relativement minime, s'est élevé pour l'année à 162,914 fr. 75 c., d'ailleurs entièrement amortis par le débit du compte Profits et Pertes; ce chiffre prouve le soin apporté aux opérations. Il est même rentré une somme de 99,819 fr. 37 c. sur les créances amorties des exercices précédents, ce qui démontre la sagesse des évaluations qui avaient été faites et laisse seulement à la charge de cet exercice une différence de 63,095 fr. 38 c. pour un chiffre d'affaires de 5,409,596,869 fr. 61 c. Nous avons vu avec plaisir que le Conseil, vis-à-vis des Agences à l'étranger, a plutôt la pensée de les restreindre et qu'il se réduit au strict nécessaire. Nous ne pouvons qu'approuver ses décisions à cet égard.

Les établissements de crédit et d'escompte ont aujourd'hui à lutter contre les difficultés provenant du taux de l'intérêt de l'argent, tombé si bas qu'il ne permet plus que des bénéfices extrêmement modiques; le Comptoir a su tirer parti de ses autres opérations, et votre Conseil peut vous proposer un dividende de 25 francs pour le deuxième semestre, qui, avec celui de 15 francs que vous avez reçu pour le premier semestre, donne la somme de 40 francs, égale à celle de l'année dernière.

Comme vous le voyez par le bilan dont vous venez d'entendre la lecture, notre actif ne se compose que de valeurs faciles à apprécier et présente toute sécurité. Nous avons suivi toutes les opérations dont il est le résumé; elles ont été régulièrement faites, toutes les écritures sont passées avec le plus grand soin. Nous pouvons vous certifier l'exactitude des comptes qui viennent de vous être présentés.

Notre avis est donc que vous pouvez, pour l'année 1877, voter le dividende de 40 francs par action, qui vous est parfaitement acquis.

Nous nous associons au Conseil d'administration pour remercier MM. les Conseillers d'Escompte de leur précieux concours et vous signaler le dévouement de tout le personnel du Comptoir.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES		EFFETS	SOMMES	
			fr.	c.
JANVIER.....	26 jours ouvrables.....	157.511	102.855.608	»
FÉVRIER.....	24 —.....	138.906	93.525.324	34
MARS.....	27 —.....	153.979	117.112.552	86
AVRIL.....	25 —.....	150.141	89.748.989	17
MAI.....	26 —.....	132.174	81.800.179	36
JUIN.....	26 —.....	155.381	112.357.124	74
JUILLET.....	26 —.....	151.901	105.792.458	83
AOUT.....	26 —.....	151.743	102.772.109	16
SEPTEMBRE.....	25 —.....	147.076	101.770.774	92
OCTOBRE.....	27 —.....	166.250	95.972.126	99
NOVEMBRE.....	25 —.....	164.200	90.143.881	34
DÉCEMBRE.....	25 —.....	172.809	99.295.170	03
	<u>308 jours ouvrables.</u>	<u>1.842.071</u>	<u>1.193.146.299</u>	<u>74</u>
				647 72
				3.873.851 62

2° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES		EFFETS	SOMMES	
			fr.	c.
JANVIER.....	26 jours ouvrables.....	3.042	20.544.272	43
FÉVRIER.....	24 —.....	2.643	24.643.272	68
MARS.....	27 —.....	2.994	28.002.499	68
AVRIL.....	25 —.....	2.768	13.248.055	89
MAI.....	26 —.....	3.003	15.773.870	68
JUIN.....	26 —.....	2.989	21.178.997	30
JUILLET.....	26 —.....	2.868	12.749.976	96
AOUT.....	26 —.....	3.246	21.682.148	60
SEPTEMBRE.....	25 —.....	3.005	16.182.109	65
OCTOBRE.....	27 —.....	3.233	20.274.865	38
NOVEMBRE.....	25 —.....	3.109	10.079.880	45
DÉCEMBRE.....	25 —.....	3.512	12.323.993	69
	<u>308 jours ouvrables.</u>	<u>36.412</u>	<u>216.683.943</u>	<u>39</u>
				5.950 89
				703.519 29

3° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT.

DATES		EFFETS	SOMMES	
			fr.	c.
JANVIER	26 jours ouvrables	41.160	2.705.748	34
FÉVRIER	24 —	12.552	4.024.489	72
MARS	27 —	11.789	3.201.599	83
AVRIL	25 —	9.927	2.635.849	94
MAI	26 —	32.352	17.959.620	15
JUIN	26 —	9.934	2.500.315	69
JUILLET	26 —	11.741	2.961.387	26
AOUT	26 —	11.877	2.614.688	48
SEPTEMBRE	25 —	9.558	2.564.704	42
OCTOBRE	27 —	10.439	2.303.783	22
NOVEMBRE	25 —	11.009	2.756.556	05
DÉCEMBRE	25 —	11.164	3.092.697	21
<u>308 jours ouvrables.</u>		153.502	49.321.440	31
Moyenne des effets				321 30
Moyenne par jour				160.134 54

4° EFFETS REMIS PAR LES AGENCES.

DATES		EFFETS	SOMMES	
			fr.	c.
JANVIER	26 jours ouvrables	8.792	23.119.991	94
FÉVRIER	24 —	8.362	19.885.246	78
MARS	27 —	8.660	22.011.817	33
AVRIL	25 —	8.469	17.666.128	67
MAI	26 —	14.893	25.620.244	51
JUIN	26 —	9.618	19.979.332	31
JUILLET	26 —	8.569	18.163.005	17
AOUT	26 —	9.954	17.784.423	33
SEPTEMBRE	25 —	9.175	17.705.506	31
OCTOBRE	27 —	12.003	15.773.816	60
NOVEMBRE	25 —	9.771	13.951.323	36
DÉCEMBRE	25 —	11.860	19.718.631	05
<u>308 jours ouvrables.</u>		120.126	231.379.467	36
Moyenne des effets				1.926 13
Moyenne par jour				751.232 03

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET ACCEPTATIONS.

DATES		SOMMES	
		fr.	c.
JANVIER	26 jours ouvrables	26.783.532	67
FÉVRIER	24 —	7.068.978	81
MARS	27 —	12.601.070	25
AVRIL	25 —	9.495.992	91
MAI	26 —	10.206.127	71
JUIN	26 —	10.822.484	03
JUILLET	26 —	13.574.379	24
AOUT	26 —	17.310.737	72
SEPTEMBRE	25 —	12.261.079	48
OCTOBRE	27 —	11.827.854	80
NOVEMBRE	25 —	12.107.828	06
DÉCEMBRE	25 —	13.055.342	65
<u>308 jours ouvrables.</u>		157.115.408	33
Moyenne par mois			13.092.950 69
Moyenne par jour			510.114 96

6° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS.

DATES		SOMMES	
		fr.	c.
JANVIER	26 jours ouvrables	100.741.755	02
FÉVRIER	24 —	40.109.731	27
MARS	27 —	260.852.024	83
AVRIL	25 —	47.630.137	22
MAI	26 —	29.448.569	30
JUIN	26 —	62.555.754	17
JUILLET	26 —	112.649.584	25
AOUT	26 —	84.558.508	30
SEPTEMBRE	25 —	20.673.853	68
OCTOBRE	27 —	30.836.297	26
NOVEMBRE	25 —	122.040.270	37
DÉCEMBRE	25 —	282.218.076	32
<u>308 jours ouvrables.</u>		1.194.314.561	99
Moyenne par mois			99.526.213 49
Moyenne par jour			3.877.644 68

7° OPÉRATIONS DES AGENCES
DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER.

DATES	TIRAGES		OPÉRATIONS		TOTAL	
	SUR FRANCE et sur l'étranger		LOCALES		DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
JANVIER.....	26.548.647	36	136.844.529	36	163.393.176	72
FÉVRIER.....	22.625.619	07	108.927.158	55	131.552.777	62
MARS.....	28.508.396	90	116.289.947	69	144.798.344	59
AVRIL.....	27.845.132	84	117.939.340	05	145.784.472	89
MAI.....	16.075.954	52	96.347.575	33	112.423.529	85
JUIN.....	23.296.892	12	178.089.525	10	201.386.418	22
JUILLET.....	29.930.421	61	151.370.841	84	181.301.263	45
AOUT.....	15.912.936	28	135.124.326	98	151.037.263	26
SEPTEMBRE.....	16.336.525	01	114.476.691	01	130.813.216	02
OCTOBRE.....	11.427.421	08	94.911.594	28	106.339.015	36
NOVEMBRE.....	11.482.845	72	88.916.404	07	100.099.249	79
DÉCEMBRE.....	14.839.265	36	136.734.053	92	151.573.319	28
	244.530.057	87	1.475.971.989	18	1.720.502.047	05
Moyenne des opérations par mois.....					143.375.170	58

8° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE.

DATES	OPÉRATIONS		TIRAGES		TOTAL	
	LOCALES		SUR FRANCE et sur l'étranger		DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
JANVIER.....	51.825.026	49	5.593.223	34	57.418.249	83
FÉVRIER.....	46.837.745	20	3.874.633	05	50.712.378	25
MARS.....	52.547.077	48	3.864.001	92	56.411.079	40
AVRIL.....	51.569.145	81	4.696.827	67	56.265.973	48
MAI.....	54.788.253	85	7.091.339	93	61.879.593	78
JUIN.....	46.162.325	38	5.466.881	03	51.629.206	41
JUILLET.....	42.830.378	52	5.458.371	83	48.288.750	35
AOUT.....	50.668.489	12	3.304.562	87	53.973.051	99
SEPTEMBRE.....	41.390.213	23	3.351.224	17	44.741.437	40
OCTOBRE.....	56.116.981	58	7.570.718	62	63.687.700	20
NOVEMBRE.....	44.397.764	37	5.395.250	22	49.793.014	59
DÉCEMBRE.....	47.616.487	30	4.716.778	46	52.333.265	76
	586.749.888	33	60.383.813	11	647.133.701	44
Moyenne des opérations par mois.....					53.927.808	45

9° RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1877.

DÉTAIL	SOMMES
	fr. c.
1° Escompte des Effets sur Paris et les départements.....	1.193.146.299 74
2° Escompte des valeurs sur l'étranger.....	216.683.943 39
3° Effets remis à l'encaissement.....	49.321.440 31
4° Effets remis par les Agences.....	231.379.467 36
5° Avances sur Effets publics et acceptations.....	157.115.408 33
6° Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics.....	1.194.314.561 99
7° Opérations des Agences dans les colonies et à l'étranger.....	1.720.502.047 05
8° Opérations des Agences en France.....	647.133.701 44
TOTAL.....	5.409.596.869 61
Moyenne des opérations par mois.....	450.799.739 13

CAISSE.

DATES	RECETTES	DÉPENSES
	fr. c.	fr. c.
Solde au 31 décembre 1876.....	5.514.850 26	
JANVIER.....	197.991.680 84	195.536.040 95
FÉVRIER.....	166.768.775 80	168.304.091 17
MARS.....	338.517.882 11	339.699.429 74
AVRIL.....	173.476.409 47	172.005.604 31
MAI.....	154.704.032 57	152.999.971 99
JUIN.....	197.551.910 86	201.891.968 31
JUILLET.....	263.197.612 82	258.017.493 26
AOUT.....	199.024.275 12	205.293.223 70
SEPTEMBRE.....	164.097.633 19	162.674.871 02
OCTOBRE.....	197.117.907 61	195.110.877 58
NOVEMBRE.....	227.443.353 53	227.415.193 37
DÉCEMBRE.....	217.430.720 02	218.525.871 35
		2.497.474.636 75
Solde au 31 décembre 1877.....		5.362.407 45
	2.502.837.044 20	2.502.837.044 20
Moyenne des paiements par mois.....		208.122.886 39

PROFITS ET PERTES

Du 1^{er} Janvier au 30 Juin 1877.

CRÉDIT

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	Solde au 31 décembre 1876. { Réescompte du Portefeuille. 398.918 45 } 405.104 40	7.441.317 18	
			{ Bénéfices reportés à nouveau. 6.185 95 }
	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals. 861.839 10		
	Sur les remises à encaisser. 45.400 07		
	Sur les comptes courants et agences en France. 2.567.218 99		
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger. 2.302.273 77		7.036.212 78
	Sur les avances sur effets publics. 92.269 35		
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde). 13.759 35		
	Sur les opérations diverses. 1.153.452 15		

DÉBIT

Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place. 149.712 86	3.648.144 05	
	Sur les comptes courants et agences en France. 1.890.224 97		
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger. 1.574.962 32		
	Sur les opérations diverses. 33.243 90		
	Montant des créances en souffrance au 30 juin 1877. 126.659 34		74.549 09
	Rentrées sur les créances amorties. 52.110 25		
Contentieux de Paris	Appointements. 776.606 »	5.037.441 00	
	Ports de lettres et papiers timbrés. 62.730 35		
	Divers. 159.235 90		
Frais généraux	Réescompte du Portefeuille. 316.175 65		
	Bénéfice net au 30 juin 1877. 2.403.876 14		

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0. 10 francs. }	15 francs. 2.400.000 »	} 2.403.876 14
Dividende supplémentaire 1 0/0. 5 francs. }		
Solde non réparti. 3.876 14		

Du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1877.

CRÉDIT

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	Solde au 30 juin 1877 { Réescompte du portefeuille. 316.175 65 } 320.051 79	7.933.208 50	
			{ Bénéfices reportés à nouveau. 3.876 14 }
	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals. 824.302 36		
	Sur les remises à encaisser. 44.374 78		
	Sur les comptes courants et agences en France. 2.359.739 20		
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger. 1.882.861 31		7.606.830 48
	Sur les avances sur effets publics. 89.935 »		
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde). 11.955 91		
	Sur les opérations diverses. 2.393.661 92		
	Contentieux de Paris. { Montant des créances en souffrance au 31 décembre 1877. 36.255 41 } 6.326 23		
	{ Rentrées sur les créances amorties. 42.581 64 }		

DÉBIT

Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place. 140.420 92	2.563.755 80
	Sur les comptes courants et agences en France. 1.897.460 34	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger. 503.156 54	
	Sur les opérations diverses. 22.718 »	
Frais généraux	Appointements. 894.083 75	3.916.409 34
	Ports de lettres et papiers timbrés. 70.307 59	
	Divers. 148.351 »	
	Réescompte du portefeuille. 239.911 20	
	Bénéfice net au 31 décembre 1877. 4.016.799 16	

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0. 10 » }	25 francs { 4.000.000 » }	} 4.016.799 16
Dividende supplémentaire 3 0/0. 15 » }		
Solde non réparti. 16.799 16		

Bilan au 31 décembre 1877.

ACTIF		PASSIF	
Caisse.....	{ Espèces en caisse 5.362.407 45 Espèces à la Banque..... 5.811.337 30	11.173.744 75	Capital.....Fr. 80.000.000 »
Portefeuille..	{ Effets sur Paris..... 48.767.386 12 — la Province..... 45.156.029 08 — l'Étranger..... 2.147.270 85	96.070.686 05	Réserve statutaire..... 20.000.000 »
Agences.....	{ En Europe..... 36.743.895 81 Hors d'Europe..... 46.938.537 23	83.682.433 04	Comptes d'espèces..... 95.948.938 91
Avances sur effets et Reports.....		4.872.574 98	Effets remis à l'encaissement. { Par divers..... 8.285.912 48 Par syndics de faillites.. 170.076 29
Comptes courants débiteurs.	{ Comptes nantissements. 41.400.789 89 Comptes de Province... 12.714.837 45 Comptes de l'Étranger.. 9.613.366 70 Comptes spéciaux..... 30.743.181 34	94.472.175 38	Comptes de Paris..... 16.792.276 82
Effets et créances en souffrance..... (Mémoire).		1 »	Comptes de Province... 10.601.074 21
Immeubles.....		2.499.975 58	Comptes de l'Étranger.. 6.026.654 83
			Comptes spéciaux..... 34.728.570 38
			Acceptations et effets à payer..... 10.821.695 13
			Coupons divers à payer..... 5.061.066 12
			Dividendes du Comptoir à payer..... 78.615 25
			Dividende 1 ^{er} février 1878..... 4.000.000 »
			Profits et Pertes (Compte nouveau)..... 256.710 36
		292.771.590 78	292.771.590 78

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU JEUDI 31 JANVIER 1878

L'an 1878, le jeudi 31 janvier, à 2 heures de relevée, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués conformément à l'article 36 des statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, 48, sous la présidence de M. Hentsch, Président du Conseil d'administration,

Etaient présents :

MM. BAUDELLOT,
BÉRARD,
BRASSAC,
FIRMIN-DIDOT,
GILLET,
LAVEISSIÈRE,
LE VILLAIN,
PRÉVOST,
SIEGFRIED,
TALAMON,
TEISSONNIÈRE,
THOMAS,

Administrateurs.

MM. BERTHIER,
DAGUIN,
FORGET,

Censeurs.

M. G. GIROD,

Directeur

M. le Président expose que, suivant les prescriptions de l'article 35 des statuts, dont il donne lecture, les convocations ont été faites un mois d'avance dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et financiers, dont il dépose les numéros sur le bureau, afin qu'ils puissent être vérifiés par MM. les scrutateurs.

Il ajoute qu'aux termes de l'article 36 des statuts, les délibérations de l'Assemblée ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent actionnaires, au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé et que les actionnaires assistant à la réunion représentent au moins un sixième du capital social, soit 26,667 actions.

Le Président constate que le nombre des actionnaires présents est de beaucoup supérieur à celui prescrit par les statuts, et il annonce que les premières additions des listes des actions représentées relèvent un nombre d'actions de beaucoup supérieur au sixième du capital social.

Le Président propose, en conséquence, en attendant que les feuilles de présence soient arrêtées et déposées sur le bureau, de continuer la séance en procédant à la formation du bureau.

Après lecture de l'article 39 des statuts, le Président appelle les noms des plus forts actionnaires présents, pour remplir les fonctions de scrutateurs. MM. Arnaud-Jeanti et Masson, porteurs, le premier de 390 actions, le second de 200 actions, acceptant ces fonctions, prennent place au bureau.

M. Teissonnière, administrateur, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

Le bureau étant ainsi constitué procède à la vérification des publications statutaires et des feuilles de présence, qui viennent d'être déposées.

Il résulte de ces constatations que 759 actionnaires, étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure, représentant ensemble 23,570 actions donnant droit à 4,899 voix, assistent à la réunion, et que 341 actionnaires, possesseurs de 17,024 actions donnant droit à 4,242 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée. D'où il résulte un total de 4,100 actionnaires présents ou représentés, formant ensemble 40,594 actions.

Le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture de l'article 38 des statuts, qui définit les questions qui, seules, peuvent être valablement traitées par l'Assemblée.

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux de l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Il continue par la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration et indiqué dans les avis de convocation :

Lecture du compte rendu des opérations de l'exercice 1877 ;

Lecture du rapport de MM. les censeurs ;

Approbation des comptes de l'exercice ;

Réélection ou remplacement de MM. Bérard, Gillet et Talamon, administrateurs sortants ;

Réélection ou remplacement de M. Daguin, censeur sortant ;

Confirmation de la nomination de M. Émile Laveissière, comme administrateur, en remplacement de M. Poirier, décédé.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des statuts, ainsi conçu :

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des censeurs ;

donne la parole à M. Teissonnière, administrateur, pour la lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le Président donne ensuite la parole à M. Forget, censeur, pour la lecture du rapport du Comité de censure.

Après la lecture de ces deux rapports, le Président demande si quel- que membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les commu- nications qui viennent d'être faites aux actionnaires.

Aucun actionnaire ne demandant la parole, le Président annonce qu'il va être procédé, suivant l'usage, par assis et levé, à l'approba- tion des comptes de l'exercice 1877.

En conséquence, il met aux voix la

Première résolution.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1877,

après avoir rappelé que le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'exercice 1877 à 40 francs par action, sur lesquels un à-compte de 15 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 25 francs par action sera payé à la caisse du Comptoir à partir du 1^{er} février 1878.

Report à nouveau, au crédit du compte de Profits et	
Pertes, de	Fr. 256.710 36
soit pour le réescompte du portefeuille. Fr.	239.911 20
et pour le solde des bénéfices.....	16.799 16

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité.

Avant de procéder au vote des 2^e, 3^e et 4^e résolutions ayant pour objet la réélection ou le remplacement des trois administrateurs sor- tants et du censeur sortant, et la confirmation de la nomination d'un nouvel administrateur, le Président rappelle les prescriptions de l'ar- ticle 41 des Statuts :

L'Assemblée procède à l'élection des administrateurs et des censeurs qu'il y a lieu de nommer en remplacement de ceux dont les fonctions sont expirées ou devenues vacantes.

Ces nominations s'effectuent par bulletins secrets et individuels, à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Le Président fait observer qu'il résulte de cet article que le mode de votation par voie de scrutin secret et individuel est de droit.

Aucun actionnaire ne réclamant le scrutin secret et l'Assemblée se prononçant pour le mode de votation par assis et levé, le Président appelle successivement les trois autres résolutions mentionnées à l'ordre du jour :

Deuxième résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Bérard, Gillet et Talamon, administrateurs sortants.

MM. Bérard, Gillet et Talamon, dont la réélection a été mise successivement aux voix, sont réélus pour cinq ans à l'unanimité.

Troisième résolution.

Réélection ou remplacement de M. Daguin, censeur sortant.

M. Daguin est réélu pour trois ans à l'unanimité.

Quatrième résolution.

Confirmation de la nomination de M. Émile Laveissière, administrateur, en remplacement de M. Poirier, décédé.

La nomination de M. Émile Laveissière, administrateur, faite à titre provisoire, est confirmée à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Président du Conseil : M. HENTSCH.

Secrétaire : M. TEISSONNIÈRE.

Administrateurs : MM. BAUDELLOT, BÉRARD, BRASSAC, FIRMIN-DIDOT, GILLET, ÉMILE LAVEISSIÈRE, LE VILLAIN, PRÉVOST, J. SIEGFRIED, TALAMON, THOMAS, TH. VERNES D'ARLANDES.

Censeurs : MM. BERTHIER, DAGUIN, FORGET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 heures 3/4.

Et ont signé, après lecture, le présent procès-verbal :

MM. HENTSCH, *Président*.

ARNAUD-JEANTI, } *Scrutateurs*.
MASSON, }

TEISSONNIÈRE, *Secrétaire*.

Consensus: MM. Hantner, J. J. Forest,
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 heures 3/4.
Elle est signée, après lecture, le présent procès-verbal:

MM. HENTSCH, Président.
ARRAUD-LEAZI,
MASSON,
TEISSONNIERE, Secrétaire.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET C^{ie}, RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1929-8.
